

chevêque de Westminster pour sa cathédrale, 25,000 fr. à un couvent de religieuses, autant à un hôpital pour les enfants, et environ 50,000 fr. pour les bonnes œuvres de l'Eglise catholique. Il n'avait que des parents éloignés. L'ensemble du testament a été déclaré valide par les tribunaux.

Le rite ruthène dans l'Amérique du Nord. — Dans l'intérêt des fidèles catholiques appartenant à ce rite, le Souverain-Pontife a donné, le 16 septembre 1907, une Constitution établissant un évêque ruthène à Philadelphie, Pa., avec juridiction sur tous les fidèles ruthènes répandus aux Etats-Unis. La constitution s'occupe aussi du recrutement du clergé ruthène et de la situation des fidèles au milieu des catholiques du rite latin.

AUX PRIERES

Frère Théophile Forest, religieux convers, de l'Ordre des Frères-Mineurs, décédé à Québec.

Frère François Lacaze, catéchiste-majeur, de l'institut des clercs de Saint-Viateur, décédé à Saint-Antoine-de-Lacalm (France).

Mère Marie de Saint-Étienne-Lussier, religieuse choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Bathildis, née Margaret Mary Brogan, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Portland, Orégon.

Sœur Marie-Elisabeth Levêque-Roy, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Saint-Fabien, née Marie-Claire Tessier, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Mme Godefroi Paiement, née Bertrand, décédée à Valleyfield.